

Initiatives ministérielles

à Cold Lake, en Alberta, pendant six ans puis vous êtes directement passé à votre dernier emploi. Vous aurez donc droit à un certain taux de prestation pendant que vous cherchez un nouvel emploi.» Cependant, on dit au deuxième: «Avant votre dernier emploi, vous êtes resté sans travail pendant deux ou trois mois sans que ce soit de votre faute, pas parce que vous êtes paresseux, mais parce que vous ne pouviez pas trouver d'emploi. Vous obtiendrez des prestations inférieures à celles de votre frère.»

Oublions l'idéologie des libéraux, celle des réformistes et celle des bloquistes et parlons d'équité. Parlons de justice élémentaire et de sens commun. Ces deux frères qui, pendant le même nombre de semaines, ont fait le même travail au même salaire recevront des prestations différentes. Qui pourra acheter davantage de nourriture? Parce que c'est là la question.

N'oublions pas que le régime d'assurance-chômage a été mis sur pied d'abord et avant tout pour dépanner les travailleurs entre deux emplois. Si nous disons à un travailleur qui, sans que ce soit de sa faute, éprouve de la difficulté à trouver un travail que nous allons lui donner moins d'argent pour acheter son épicerie jusqu'à ce qu'il trouve un nouveau travail, il n'est pas question d'idéologie politique, mais de justice élémentaire. Et une mesure en ce sens serait parfaitement injuste. C'est ce que me disent les électeurs de ma circonscription et je suis convaincu que d'autres députés entendent la même chose.

Si le but est de réduire le déficit ou de contraindre le régime d'assurance-chômage à vivre selon ses moyens, il y a d'autres façons de s'y prendre. L'injustice n'est pas une solution. Plutôt que de calculer les prestations selon des taux différents, égalisons. Nous aurons peut-être à verser un peu moins à certains et un peu plus à d'autres. Nous ne parlons pas de dollars et de cents. Nous ne parlons pas de coût global. Nous parlons d'autre chose. Nous parlons de la question de savoir si nous, parlementaires, croyons en un système juste. Je peux affirmer ici que je crois en la justice et que je m'opposerai à toute proposition visant à traiter les Canadiens injustement.

J'ai donné rapidement un exemple du genre de choses que je surveille et je suis vigilant. Au cas où certains députés qui viennent d'arriver n'auraient pas compris mes exemples, je leur rappelle, et je rappelle à tous ceux qui suivent le débat à la télévision, que le ministre du Développement des ressources humaines a présenté une motion où il demande à la Chambre de prendre note des progrès réalisés à ce jour à l'égard de la réforme des programmes de sécurité sociale qu'envisage le gouvernement ainsi que des opinions exprimées par les Canadiens sur cette réforme.

J'ai axé mon intervention sur le dernier élément de la motion parce que je crois que le succès ou l'échec de la réforme sera en grande partie fonction de la possibilité que nous donnerons aux Canadiens d'expliquer leurs vues sur les propositions et de répondre aux questions qui seront posées, et de l'importance que nous accorderons à leurs opinions.

• (1300)

M. Ken Epp (Elk Island, Réf.): Monsieur le Président, j'aime toujours beaucoup ces interventions du député de Burin—Saint-Georges. Je ne voudrais pas lui manquer de respect, mais il me rappelle un ami qui parlait avec une faconde inépuisable. Comme je lui en faisais un jour la remarque, il m'a répondu: «Je suis mathématicien, et j'applique les lois de la statistique. Selon la loi des moyennes, si je parle assez longtemps et assez rapidement, je vais tôt ou tard dire quelque chose d'important.» Je ne veux pas rabaisser le député, c'est bien entendu, mais son discours, même s'il comportait bien des mots, n'était pas particulièrement riche en idées solides.

À un moment, lorsqu'il parlait d'assurance-chômage, j'ai eu envie non pas de l'interrompre, mais de faire une remarque. J'ai dit de l'assurance-chômage qu'elle était exactement ce que son nom indique. Elle nous garantit du chômage. C'est ce qu'on a constaté, et je pourrais donner bien des exemples, mais ce n'est pas mon propos aujourd'hui.

La différence fondamentale entre la conception libérale des programmes sociaux et celle des réformistes, qui préconisent une plus grande autonomie de l'individu, c'est que les libéraux pensent que si le gouvernement n'intervient pas, rien ne se fera. C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'assurance-chômage et de nombreux autres programmes de sécurité sociale. Ils pensent que le gouvernement doit être présent. Nous croyons quant à nous que c'est une fonction que doivent remplir les citoyens, les contribuables.

Je me suis fait une réflexion pendant que le député parlait. J'ai suffisamment d'années derrière moi pour avoir pu constater une évolution. À une certaine époque, nous étions en excellente posture. Les emplois étaient nombreux, le chômage faible, et les vrais nécessiteux extrêmement rares. Tous leurs besoins étaient satisfaits. Nous n'avions pourtant pas ces programmes gouvernementaux.

Or, nous constatons que tous ces programmes gouvernementaux et l'énorme taux d'imposition exercent un effet déprimant sur l'économie, car le gouvernement nous soutire tout notre argent. Les taux marginaux d'imposition, nous le savons, sont supérieurs à 50 p. 100. Il reste très peu d'argent aux contribuables pour s'occuper d'eux-mêmes et venir en aide à leurs voisins.

J'établis un rapport. C'est l'intervention accrue de l'État dans ces domaines qui a aggravé sensiblement notre inefficacité, notre récession économique et les difficultés qui en résultent pour beaucoup de Canadiens.

J'aimerais que le député réplique à mon affirmation que nous divergeons d'opinions sur ce point fondamental. Pourrait-il en outre songer à admettre, du moins partiellement, que le gouvernement fait également partie du problème plutôt que de penser qu'il n'a pas fait assez pour trouver une solution?

M. Simmons: Monsieur le Président, le député d'Elk Island est un de ces courageux dont je parlais tout à l'heure. Permettez-moi de vous montrer son dernier effort en matière de courage. Après avoir prétendu que je n'avais rien dit en 20 minutes, il a